



Informations de base	
2007/0294(CNS) CNS - Procédure de consultation Directive	Procédure terminée
Identification et enregistrement des animaux de l'espèce porcine (abrog. directive 92/102/CEE). Codification Abrogation 2013/0136(COD) Subject 3.10.04 Elevage et production animale	

Acteurs principaux				
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)	Date de nomination
	JURI Affaires juridiques		GERINGER DE OEDENBERG Lidia Joanna (PSE)	19/12/2007
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunions	Date	
	Agriculture et pêche	2884	2008-07-15	
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire		
	Service juridique	BARROSO José Manuel		

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
20/12/2007	Publication de la proposition législative	COM(2007)0829 	Résumé
31/01/2008	Annnonce en plénière de la saisine de la commission		
26/02/2008	Vote en commission		Résumé
04/03/2008	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A6-0057/2008	
11/03/2008	Décision du Parlement	T6-0078/2008	Résumé
11/03/2008	Résultat du vote au parlement		
15/07/2008	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
15/07/2008	Fin de la procédure au Parlement		
08/08/2008	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2007/0294(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Codification
Instrument législatif	Directive
Modifications et abrogations	Abrogation 2013/0136(COD)
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 037
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	JURI/6/57789

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A6-0057/2008	04/03/2008	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T6-0078/2008	11/03/2008	Résumé
Commission Européenne				
Type de document	Référence	Date	Résumé	
Document de base législatif	COM(2007)0829 	20/12/2007	Résumé	

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Parlements nationaux	IPEX	
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final	
Directive 2008/0071 JO L 213 08.08.2008, p. 0031	Résumé

Identification et enregistrement des animaux de l'espèce porcine (abrog. directive 92/102/CEE). Codification

2007/0294(CNS) - 20/12/2007 - Document de base législatif

OBJECTIF : codification de la législation concernant l'identification et l'enregistrement des animaux de l'espèce porcine.

ACTE PROPOSÉ : Directive du Conseil.

CONTENU : l'objet de la présente proposition est de procéder à la codification de la directive 92/102/CEE du Conseil du 27 novembre 1992 concernant l'identification et l'enregistrement des animaux. La nouvelle directive se substituera aux divers actes qui y sont incorporés. Elle en préserve totalement la substance et se borne donc à les regrouper en y apportant les seules modifications formelles requises par l'opération même de codification.

Identification et enregistrement des animaux de l'espèce porcine (abrog. directive 92/102/CEE). Codification

2007/0294(CNS) - 15/07/2008 - Acte final

OBJECTIF : codification de la législation concernant l'identification et l'enregistrement des animaux de l'espèce porcine.

ACTE LÉGISLATIF : Directive 2008/71/CE du Conseil concernant l'identification et l'enregistrement des animaux de l'espèce porcine (version codifiée).

CONTENU : la présente directive codifie la directive 92/102/CEE du Conseil du 27 novembre 1992 concernant l'identification et l'enregistrement des animaux. La nouvelle directive se substitue aux divers actes qui y sont incorporés. Elle en préserve totalement la substance et se borne donc à les regrouper en y apportant les seules modifications formelles requises par l'opération même de codification.

ENTRÉE EN VIGUEUR : 28/08/2008.

Identification et enregistrement des animaux de l'espèce porcine (abrog. directive 92/102/CEE). Codification

2007/0294(CNS) - 11/03/2008 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 598 voix pour, 9 voix contre et 18 abstentions, une résolution législative qui approuve selon la procédure de consultation, la proposition de directive du Conseil concernant l'identification et l'enregistrement des animaux de l'espèce porcine (version codifiée), telle qu'adaptée aux recommandations du groupe consultatif des services juridiques interinstitutionnels.

Le rapport avait été déposé en vue de son examen en séance plénière par Mme Lidia Joanna **GERINGER DE OEDENBERG** (PSE, PL), au nom de la commission des affaires juridiques.